



Crédit photo: École des Grands® Cégep de Trois-Rivières

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE POUR TOUS

Fondation W.
Rapport annuel 2022

FONDATION W.

La réussite éducative pour tous

Fondation W.



12-4131, chemin de la Côte-des-neiges
Montréal, QC, H3H 1X1



514-829-3135



www.fondationw.com



Suivez-nous sur LinkedIn



Numéro d'organisme de bienfaisance 78200 5672 RR0001

Toute reproduction de ce rapport annuel, en tout ou en partie, est interdite.

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente
Mot de la directrice générale

Page 4
Page 5

Page 6
Page 9

Vision et mission
Nos valeurs

Notre programme
Notre impact
Notre visibilité dans la communauté

Page 11
Page 18
Page 20

Page 22
Page 25
Page 29

Conseil d'administration
Donateurs(trices)-partenaires
Rapport financier

Mot de la Présidente

Depuis bientôt 4 ans, La Fondation W. œuvre dans le domaine de l'éducation en ayant pour mission de contribuer à l'égalité des chances et permettre aux populations vulnérables un réel accès à la réussite éducative à travers son programme phare : l'École des Grands®.

Les 2 dernières années auront été des années importantes à plusieurs niveaux pour la Fondation W. malgré la pandémie et auront eu pour effet de faire accélérer la cadence au sein de la Fondation W. afin de nous assurer d'être prêt à aider le plus grand nombre d'élèves possible lorsqu'un retour à une vie plus normale nous serait possible. Nous avons donc optimisé nos techniques et outils de transfert pour permettre un encadrement adéquat des chargés de projet et des mentors dans chacun des cégeps où l'École des Grands® est implantée. Nous avons également continué à déployer nos efforts à faire connaître le programme de l'École des Grands® aux écoles primaires et aux cégeps.

Nous sommes fiers de réaliser que les retombées de ces efforts passés ont commencé à se faire sentir cette année. Après plusieurs parutions dans des médias locaux et nationaux, notre visibilité nous a permis de capter l'attention de nouveaux partenaires tout en permettant aux partenaires déjà impliqués de réitérer leur désir de déployer le programme de l'École des Grands® dans leurs établissements. Nous sommes donc de retour aligné avec nos objectifs annuels après le ralentissement obligé des dernières années. Nous avons également réussi une percée vers l'Ontario avec l'ouverture de la première cohorte de l'École des Grands® à l'Université d'Ottawa prévue pour l'hiver 2023. Nous continuons donc à atteindre les objectifs ambitieux que nous nous étions fixés et à faire profiter de notre offre au plus grand nombre d'élèves.



Crédit photo: Fondation W.

J'aimerais profiter de l'occasion pour vous remercier. Vous remerciez pour vos dons et pour votre participation. J'aimerais également saluer le travail acharné et inspirant de notre Directrice générale, Alisha Wissanji, ainsi que de nos nombreux et précieux bénévoles.

À vous tous, collaborateurs, donateurs et amis, au nom des membres du conseil d'administration et en mon nom personnel, je tiens à vous remercier de votre générosité et de votre confiance.

Jasmine Dupont, Ing.
Présidente du conseil d'administration, Fondation W.

Mot de la Directrice générale

Et c'est reparti!

Après une fermeture des centres de l'École des Grands® de mars 2020 à mai 2021 en raison de la COVID-19 où, pendant ce temps, nous avons pu développer les outils clés en main nécessaires à l'implantation du programme, voilà qu'on réouvre nos centres!

Deux nouveaux centres de l'École des Grands® voient le jour au cours de l'année scolaire 2021-2022 et se joignent à celui du Collège de Maisonneuve, soit l'École des Grands du Collège de Rosemont et l'École des Grands du Cégep de Trois-Rivières. Les activités ont été menées dans le respect des règles sanitaires, le samedi matin, dans les cégeps. Au total, c'est 5 écoles primaires issues de 2 centres de services scolaires et 3 cégeps qui bénéficient des activités de l'École des Grands en 2021-2022. Le nombre de bénéficiaires pour cette année s'élève à 266, soit 114 mentor.e.s et 152 élèves du primaire. Cela porte à 1581 le nombre de bénéficiaires de l'École des Grands® depuis sa création en 2015!

En offrant de l'aide aux devoirs et des activités d'éveil scientifiques et de programmation informatique aux élèves vulnérables au primaire, les mentors ont amélioré la gestion de leurs relations conflictuelles; un indicateur de la réussite éducative. Les élèves du primaire qui ont participé à l'École des Grands® ont, pour leur part, amélioré leurs notes en mathématiques de manière statistiquement significative. Je vous réfère ici à nos rapports d'impact 2021-2022 disponibles sur notre site web www.fondationw.com.

Le programme l'École des Grands® résulte d'une réelle collaboration entre les acteurs du milieu de l'éducation et la communauté. C'est cet engagement de la société civile qui rend le programme possible. C'est pourquoi, au nom de tous les élèves, des membres du conseil d'administration de la Fondation W. et en mon nom personnel, je tiens à remercier les donateurs et les directions des cégeps participants, les enseignant.e.s et professionnel.le.s engagé.e.s dans ce projet au collégial, les mentor.e.s collégien.ne.s et les directions des écoles primaires participantes pour avoir travaillé main dans la main afin de rendre ce programme possible. Ensemble, on ne réinvente pas la roue, on utilise les ressources existantes de manière novatrice pour soutenir la réussite éducative des élèves et étudiant.e.s vulnérables, et ça fonctionne!



Crédit photo: Eric Carrière Photographe

Alisha Wissanji, Ph.D.
Directrice générale, Fondation W.

Merci!



VISION
et
MISSION

Notre vision

Notre vision est de prévenir et réduire la pauvreté par l'éducation.



Notre mission

Notre mission est de contribuer à l'égalité des chances et de donner aux populations vulnérables un réel accès à la réussite éducative.



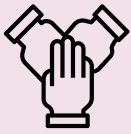


NOS VALEURS

Nos valeurs



L'éthique



**La collaboration
avec la communauté**



La transparence




Le bénévolat



La justice sociale





NOTRE PROGRAMME

Description du programme

L'École des Grands® est le programme phare de la Fondation W.

L'École des Grands® est un programme parascolaire de mentorat à travers lequel des collégiens et collégiennes bénévoles offrent de l'aide aux devoirs et des activités scientifiques à des élèves du primaire issus de milieux défavorisés, le samedi matin, au cégep du quartier. Le transport et le déjeuner sont offerts. Le programme est gratuit et financé par vos dons.

Le programme soutient à la fois la réussite éducative et la résilience académiques des élèves du primaire et des mentor.e.s collégien.ne.s.



Les objectifs du programme

Les objectifs de l'École des Grands® sont doubles:

➔ Soutenir la réussite scolaire des élèves vulnérables au primaire afin de prévenir le décrochage scolaire au secondaire.

➔ Soutenir la réussite éducative des étudiant.e.s post-secondaires, particulièrement celle des étudiant.e.s à risque de difficultés scolaires.



Déploiement 2021-2022 de l'École des Grands®

5 écoles
primaires

3 cégeps

2 centres de
services
scolaires

266
bénéficiaires



**1581
bénéficiaires
depuis
2015!**

En 2021-2022, les cégeps suivants ont offert le programme l'École des Grands® :

- Collège de Maisonneuve;
- Collège de Rosemont;
- Cégep de Trois-Rivières.

Les écoles primaires suivantes ont pu bénéficier du programme l'École des Grands® :

- école Notre-Dame-de-l'Assomption;
- école St-Bernardin;
- école aux Deux-Étangs;
- école Dollard;
- école St-Paul.

Portrait d'un chargé de projet de l'École des Grands®



« Être impliqué dans un projet comme l'École des Grands®, c'est aussi être témoin des relations qui se créent et des liens significatifs qui se forment entre ces élèves du primaire et ces étudiants de niveau collégial. Selon moi, c'est là que réside toute la beauté de ce projet! »

Benoit Jobin, conseiller à la vie étudiante au Collège de Maisonneuve.

Crédit photo: Collège de Maisonneuve

Portrait d'une direction de cégep offrant l'École des Grands®



« L'École des Grands® est un magnifique projet qui permet non seulement à nos étudiants de vivre une expérience incroyable, mais aussi d'avoir un impact très concret dans notre collectivité. Stimuler le goût d'apprendre et la curiosité des enfants et les voir développer une relation de confiance avec leur mentor, c'est ce qui nous motive dans ce projet. C'est un beau travail d'équipe entre les enseignants et les étudiants et on sent bien leur motivation à faire la différence autour d'eux. »

Émilie Lefrançois, Directrice adjointe
des études, Programmes et
Organisation scolaire, au Cégep de
Trois-Rivières.

Portrait d'un mentor de l'École des Grands®



Crédit photo: Cégep de Rosemont

« Kumaran est un coeur sur deux jambes. Il participe activement à l'École des Grands, un projet qui lui permet, chaque samedi, de venir en aide à des enfants issus d'une école primaire défavorisée du quartier. Il est aussi un membre clé du Club d'entrepreneurs du Collège. Son dévouement, son pouvoir de mobilisation, son ouverture aux autres et son enthousiasme à prendre part à la vie étudiante font de lui une personne appréciée de toutes et de tous. »

Paroles de Marie-Ève St-Denis, directrice des Services aux étudiants du Collège de Rosemont, à l'égard de Kumaran Satkunanathan, Récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Canada pour la jeunesse et d'un prix décerné par Forces AVENIR.



NOTRE IMPACT

Notre impact

Le programme l'École des Grands se distingue par ses mesures d'impact annuelles, quantitatives et statistiquement significatives.

Les rapports d'impact 2021-2022 au primaire et au collégial peuvent être consultés sur notre site web!

www.fondationw.com





**NOTRE
VISIBILITÉ DANS
LA
COMMUNAUTÉ**

Salle de presse

«Je suis convaincue qu'on peut prévenir et réduire la pauvreté par l'éducation.»

Alisha Wissanji, Directrice générale de la Fondation W. dans Le Devoir

12 mai 2022

<https://www.ledevoir.com/societe/711144/education-du-primaire-au-cegep-un-programme-probant-de-mentorat-scolaire>

LE DEVOIR



7 Mai 2022

<https://ici.radio-canada.ca/info/videos/media-8607555/un-coup-pouce-plus-grands>



7 mai 2022

<https://ici.radio-canada.ca/tele/le-telejournal-mauricie/site/episodes/626280/episode-du-7-mai-2022>



4 mai 2022

<https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/en-direct/episodes/625415/rattrapage-du-mercredi-4-mai-2022/1>



4 décembre 2021

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1844911/reussite-scolaire-perseverance-mentorat-primaire-collegial?fbclid=IwAR2B2nQg-OCBgBfHS0grv8iZCNwf9hVghq0SQpfxW505a6M-WhcNT0XbGUA>

4 décembre 2021

<https://www.lenouvelliste.ca/2021/12/05/le-plaisir-dapprendre-a-lecole-des-grands-9693551f8bd941e6641e5f25dd0cdfae>

leNouvelliste



**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Notre conseil d'administration



PRÉSIDENTE

Jasmine Dupont, Ing.

Directrice d'une équipe de grands chantiers
Service des ressources matérielles
Centre de services scolaires de Montréal.



VICE-PRÉSIDENT

Hussein Wissanji, MD, MPH, FRCSC

Chirurgien pédiatrique général et thoracique
Hôpital de Montréal pour enfants
Centre Universitaire de Santé McGill
Consultant, Institut national de santé publique du Québec.



TRÉSORIER

Noor Al-Haik, CPA

Directeur, fusions et acquisitions
Deloitte.



SECRÉTAIRE

Jessica Dufresne, LL.M., LL.B.

Avocate
Candidate au doctorat en droit
Spécialiste en droit sur la sécurité et la diversité alimentaire.



ADMINISTRATRICE

Tasheen Wissanji, MD, M.Sc., FRCPC

Interniste et Fellow en soins intensifs
Université de Montréal.

Notre comité aviseur

Le comité aviseur est une instance de consultation qui se réunit chaque trimestre. Le comité est composé d'experts disciplinaires qui partagent les valeurs et la mission de la Fondation W. Le mandat des membres est de porter un regard critique et constructif sur les diverses facettes de la Fondation W. et d'informer la Présidente et la Directrice générale de leurs recommandations.



Lony Tehini, ing.
Directeur mondial de produits,
Hitachi Energy



Julie Veilleux
Directrice des communications,
Leuncan



Josée Desjardins
Directrice exécutive,
Phoenix de Sherbrooke



**DONATEURS,
DONATRICES ET
PARTENAIRES**

Nos partenaires corporatifs

Visionnaires 50 000\$ +



LA PROMESSE TD
PRÊTS À AGIR



Canada 

Champions 1500\$ - 19 999\$



Nos donateurs et donatrices

Leaders 1499\$-500\$

Françoise Provencher

Lu ZhaoDi et TianmoZhang

Partenaires 499\$-20\$

Dan Poenaru

Pascal Couilla

Sherif Emil

Saber Labidi

Marc-Olivier Blais

Renée Blondin

Zhara Ramji

Lucie Pelletier

Nada Al-Kana

Claude Corbo

My-Loc LisaHuynh Ngoc

François Duchesneau

Ginette Rochon

Johanne Lefort

Linda Cazale

Sophie Bouchard

Richard Rainville

Philippe Dubé

Nathalie Heppel

Laura Boisvert-Marsh

Gilles Bourgault

Lucie Rémillard

Alexandre Martin

Elena Guadagno

Leon Yetnikoff

Samara Zavalkoff

Matthew J Ramsay

Bruno Marcotte

Raphaëlle Houdot

Nadine Korah

Esli Osmanlliu

Denise Leonard

Claire-Émilie Calvert

Sylvie Provencher

Sonia Brousseau

Christelle Galtié

Emmanuel Martin-Jean

Pierre Grenier

Nos ami.e.s

Merci aux organismes suivants qui nous aident à réaliser notre mission à travers leur générosité en temps, en connaissances et en biens matériels.



Novalex



Gosselin + Associés inc.
Comptables professionnels agréés





RAPPORT FINANCIER

FONDATION W.
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2022

FONDATION W.
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2022

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Bilan	6
Résultats et évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la
FONDATION W.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la FONDATION W. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2022, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Gosselin & Associés inc.¹

Gosselin & Associés inc.
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 17 octobre 2022

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A101673

FONDATION W.**BILAN****AU 30 JUIN 2022**

	2022 \$	2021 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	135 992	73 525
Taxes à la consommation	<u>2 744</u>	<u>-</u>
	<u>138 736</u>	<u>73 525</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 3)	11 830	7 237
Apports reportés (note 4)	<u>60 000</u>	<u>-</u>
	71 830	7 237
DETTE À LONG TERME (note 5)	<u>39 000</u>	<u>37 000</u>
	110 830	44 237
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	<u>27 906</u>	<u>29 288</u>
	<u>138 736</u>	<u>73 525</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Noor Al-haik, administrateur

_____, administrateur

FONDATION W.
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2022

	2022 \$	2021 \$
PRODUITS		
Subventions		
Programme d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	24 000
Dons	175 761	155 820
Autres produits	<u>136</u>	<u>-</u>
	<u>175 897</u>	<u>179 820</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	125 589	115 357
Honoraires professionnels	13 301	5 331
Programme Déjeuner	13 000	-
Frais informatiques et site web	9 393	599
Fournitures et frais de bureau	8 615	2 979
Saisie et consolidation des donnés	3 265	12 128
Frais bancaires	2 859	1 715
Assurances	1 257	1 015
Communications	-	1 387
Publicité	-	734
Frais de colloque	-	237
Frais de comité	<u>-</u>	<u>66</u>
	<u>177 279</u>	<u>141 548</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(1 382)	38 272
Actif net au début de l'exercice	<u>29 288</u>	<u>(8 984)</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u><u>27 906</u></u>	<u><u>29 288</u></u>

FONDATION W.**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2022**

	2022 \$	2021 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	<u>(1 382)</u>	<u>38 272</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Taxes à la consommation	(2 744)	-
Créditeurs	4 593	(31 933)
Apports reportés	<u>60 000</u>	<u>(25 000)</u>
	<u>61 849</u>	<u>(56 933)</u>
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	60 467	(18 661)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Variation de la dette à long terme	<u>2 000</u>	<u>37 000</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS À LA TRÉSORERIE	62 467	18 339
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS AU DÉBUT	<u>73 525</u>	<u>55 186</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS À LA TRÉSORERIE À LA FIN	<u>135 992</u>	<u>73 525</u>

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

FONDATION W. est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 3 janvier 2019. Il est un organisme de bienfaisance au sens de loi de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

- contribuer à l'égalité des chances et donner aux populations vulnérables un réel accès à la réussite éducative afin de prévenir et réduire la pauvreté par l'éducation;
- recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions. Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour les objets et missions de l'organisme.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créiteurs et de la dette à long terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

3 - CRÉDITEURS

	2022 \$	2021 \$
Comptes fournisseurs	(1)	2 095
Salaires et vacances à payer	9 901	4 871
Sommes à remettre à l'État	<u>1 930</u>	<u>271</u>
	<u>11 830</u>	<u>7 237</u>

4 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges des programmes spécifiques de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 30 juin 2021 \$	Octrois \$	Constatés à titre de produits \$	Solde au 30 juin 2022 \$
Dons de la banque Toronto-Dominion	<u>-</u>	<u>120 000</u>	<u>60 000</u>	<u>60 000</u>

5 - DETTE À LONG TERME

	2022 \$	2021 \$
Programme d'urgence pour les entreprises canadiennes	<u>39 000</u>	<u>37 000</u>

En vertu du programme d'urgence pour les entreprises canadiennes du gouvernement fédéral, l'organisme a reçu un prêt d'un montant de 60 000 \$, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023. Après cette date, le prêt portera intérêt au taux de 5 % par an. Ce prêt doit être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025. Toutefois, s'il est remboursé avant le 31 décembre 2023, 33 % du solde sera annulé, sous réserve du respect de certaines conditions. L'organisme a l'intention et la capacité de rembourser le prêt avant le 31 décembre 2023 et par conséquent, un montant de 24 000 \$ a été comptabilisé à titre d'aide gouvernementale, soit un montant de 20 000 \$ correspondant au montant à annuler et 4 000 \$ correspondant à l'aide gouvernementale implicite découlant du prêt sans intérêt. Cette aide gouvernementale est comptabilisée sous la rubrique « Programme d'urgence pour les entreprises canadiennes » aux résultats. De plus, un montant de 2 000 \$ (1 000 \$ en 2021) est comptabilisé sous forme de charge d'intérêt sous la rubrique « frais bancaires » dans les résultats de l'exercice.

6 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme est exposé au risque de liquidité à cause de ses créiteurs et de sa dette à long terme.

Toutefois, l'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels et en gérant les échéances de ses passifs financiers.

L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

7 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.